

# Le Petit Castansois

Décembre 2021

N° 24



## 2021, ENTRE PLAN DE RELANCE ET REPRISE DU COVID-19

Suite aux confinements successifs de 2020, pendant l'année 2021, certaines activités ont été relancées, mais les vagues de reprise du Covid-19, malgré la vaccination, se succèdent. La Mairie de Castans a saisi, dès ce début d'année, les opportunités de financements complémentaires, dans le cadre du plan de relance de l'Etat, pour finaliser ses projets de rénovation de la Mairie et des logements communaux. Montage des dossiers de demande de subventions, études, dossiers de marché public, choix des entreprises, organisation des travaux... les activités reprennent, tout en poursuivant les affaires en cours...

La vie locale reprend également avec l'ouverture du restaurant de l'Abitarela, la création d'une scierie, d'un atelier de couture, le développement de l'Atelier de transformation et la reprise des activités associatives. Même si les grandes festivités ne sont pas encore autorisées, de nombreuses animations, rassemblant jusqu'à 50 personnes ont pu être organisées, le plus souvent, en plein air : Repas en musique et concours de belote au bistrot, randonnée nocturne, balades, repas du village, animations châtaignes... avec l'association le GRAAL.



## LE MOT DU MAIRE

Yolande PITON



*Elu en mars et installé en mai 2020, le Conseil Municipal poursuit son action, avec ténacité et en restant fidèle aux engagements de sa feuille de route, après un an et demi d'exercice et malgré cette longue période lourde de contraintes. Les projets engagés pour entretenir et valoriser notre patrimoine bâti voient le jour. Les chantiers sont lancés. Les financements obtenus nous permettent d'optimiser les investissements nécessaires et de poursuivre nos objectifs, tout en maîtrisant les dépenses et les taux communaux.*

*Vous pouvez, au fil des pages, constater que les dossiers, dans de nombreux domaines, n'ont pas manqué d'être activés et je remercie chacun d'avoir su y prendre part, élus, membres des commissions, associations... Au delà des quelques rencontres festives que nous avons pu partager, nous espérons pouvoir aboutir à des réunions où paroles, échanges d'idées, pourront nourrir les réflexions des élus et permettront d'identifier ou d'initier d'autres projets et satisfaire au mieux aux besoins de notre petit village.*

*Un village qui ne dément pas sa légendaire dynamique et qui malgré les contraintes, voit la vie locale s'enrichir de nouvelles initiatives pour une économie de proximité, que nous saluons!*

*Toute l'équipe municipale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2022.*

### ACTUALITE TRAVAUX pages 2-3

Mairie à énergie positive  
Rénovation des logements  
Castans, commune forestière  
Travaux en régie

### ACTUALITE ENVIRONNEMENT pages 4-5-6

Sources protégées, eaux de qualité  
Engagé Zéro Phyto  
Le loup est revenu  
L'Eolien, les élus se mobilisent

### ACTUALITE VIE LOCALE pages 7-8

Vie des Associations  
A table à l'Abitarela  
Atelier Moona  
Bois castansois



## Mairie à énergie positive

### Rénovation énergétique, toiture photovoltaïque

Le bâtiment de la Mairie représente une surface de 350 m<sup>2</sup> et date d'avant 1840.

Il abritait les Ecoles des Filles et des Garçons, ainsi que les logements des instituteurs, puis logements locatifs.

Il est aujourd'hui mis à disposition, par la Mairie, à l'Association intermédiaire Entraide (Rez-de-chaussée Est) et à l'association GRAAL qui gère le gîte d'Etape (Etage Ouest). Il est également occupé par un logement communal loué ( Etage Est) et par une salle des associations à l'arrière.

La dernière rénovation date des années 80. La toiture et les menuiseries n'assurent plus l'étanchéité de l'édifice. Une totale rénovation énergétique s'imposait ! Réfection de la toiture, changement des menuiseries, isolation des combles, mise en place de ventilations hygrométriques et remplacement des radiateurs existants par des radiateurs basse consommation avec gestion du chauffage. Ces actions combinées permettront non seulement de préserver ce bâti ancien mais également une réelle amélioration du confort de l'accueil du public et une diminution importante de la consommation en énergie.

La rénovation des façades, des volets et des encadrements, utilisant l'échafaudage mis en place, vient compléter la mise en valeur de ce bâtiment public.

En parallèle, l'équipe municipale a souhaité également mettre en place des panneaux photovoltaïques en toiture, pour non seulement diminuer la consommation du bâtiment ,mais également le rendre producteur d'électricité à hauteur d'environ 12 000 kWatts /an. La revente de l'électricité générée permet de financer l'emprunt nécessaire au financement de travaux d'achat et de mise en place des panneaux.

Ce projet de réfection nécessite des études préalables, notamment pour le désamiantage, une maîtrise d'œuvre, un coordinateur sécurité et protection de la santé et un bureau de contrôle technique. Le montant des honoraires de l'architecte et des bureaux d'étude est de 20 000 € HT. Le montant de l'ensemble des travaux de rénovation s'élève à 190 000 € HT. Les financements de l'Etat dans le cadre de la DETR et du plan de relance DE-SIL, les financements de la Région, du département et de Carcassonne Agglo à hauteur de 120 000 € permettent à la commune de financer le reste à charge par un emprunt de 70 000 € et 20 000 € de fonds propres.

## Rénovation énergétique des logements communaux ...

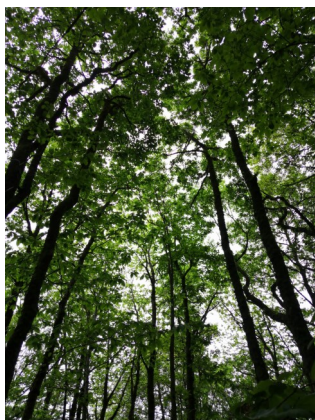
Le gîte d'Etape et l'appartement à l'étage du bâtiment de la Mairie sont les logements les plus anciens. Ensuite, viennent les logements 1 et 2 rue de l'Horte, mitoyens, construits au début des années 70. Puis les logements 3, 4 et 5 rue de l'Horte réalisés, en 1978. Enfin les logements, 6,7,8,9 et 10, impasse Les Grisoles, route de Pradelles, ont été réalisés dans les années 80. Ces derniers ont été rénovés en 2005 et conventionnés avec l'Etat en logements à loyers modérés.

Dans le cadre du plan de relance et des financements de la région, la commune s'est engagée ,avec l'aide de Carcassonne Agglo, dans des travaux de rénovation énergétique des logements les plus anciens. Les deux appartements dans le bâtiment Mairie et les cinq logements rue de l'Horte. Remplacement des menuiseries, des appareils de chauffage, mise en place de ventilation hygrométrique, isolation des combles... Les logements gagneront en confort et en économie... d'énergie. Le cout total de ces travaux s'élève à 77 500 € HT. La part restant à charge de la commune d'un montant de 30 000 € fera l'objet d'un emprunt.



Les travaux de réfection de la toiture du bâtiment communal, 1 et 2 rue de l'Horte qui abrite, depuis 2016, la salle des associations et de lecture publique ,viennent compléter ces actions de rénovation. Une toiture réalisée avec maîtrise et rapidité par toute l'équipe de l'entreprise locale 2MP. Les aides publiques du département de l'Aude pour 30 % et de l'Etat dans le cadre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) pour 30 % supplémentaires permettent à la commune de financer cette opération de 16 600 € HT.

## Castans, commune forestière



La forêt communale de Castans, soumise au régime forestier depuis 1867, recouvre aujourd'hui 483 ha composés de 30 parcelles forestières.

Les essences principales sont le sapin pectiné pour 22% de la surface, le Hêtre pour 18%, le pin laricio de Corse et l'épicéa pour chacun 14 %, viennent ensuite le chêne sessile, le pin à crochet, le cèdre et le douglas. Les résineux sont issus de plantations réalisées entre les années 1956 et 1984 dans le cadre des reboisements FFN Fonds Forestier National et du FEOGA Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole.

La gestion sylvicole, comme le veut le code forestier, est réalisée par l'ONF : Office National des Forêts. Les objectifs de l'Aménagement Forestier, qui consigne un état des lieux et les prévisions de travaux sur 20 ans, sont définis avec les élus de la Commune. Chaque coupe de bois est soumise annuellement à la décision du Conseil Municipal. Les choix de sylviculture sont de prélever les bois par éclaircie. Il s'agit de prélever seulement certains arbres, pour améliorer la croissance des autres arbres maintenus. Le peuplement ainsi amélioré est moins exposé aux risques de tempêtes, de sécheresse et au développement de maladies et parasites. De plus, la régénération naturelle est maintenue pour qu'elle puisse prendre le relais lors de la coupe des arbres à maturité. A Castans, la plupart des peuplements sont traités en futaie et ont tous été parcourus en premières éclaircies. Les résineux ont donné jusqu'à maintenant des produits de trituration de bonne qualité. A l'avenir, une proportion plus importante de bois d'œuvre sortira de nos Forêts.

Les interventions sur les parcelles de résineux, dégagements et nettoisements, favorisent judicieusement toutes les essences feuillues présentes jusqu'à proportion de 30%. Certaines parcelles, 92 ha / 483 ha, ne font pas l'objet d'exploitations traditionnelles et régulières. Elles sont conservées pour leur rôle de protection des sols, des paysages ou des milieux naturels.

La commune s'engage également, à respecter les règles de la gestion forestière durable, dans le cadre de la certification PEFC de ces bois.

Depuis la fin des années 80, la création et le maintien en bon état des routes forestières existantes, 13.5 km, sont essentiels pour garantir l'exploitation des bois et lutter contre les feux de forêts.

Depuis 10ans, la vente de bois assure une recette annuelle de 20 000 € en moyenne. Cet automne, ce sont les arbres marqués de la parcelle 9, (16 ha de futaie d'épicéa) qui ont été vendus pour un montant de 17 000 € à l'entreprise Sud Abiès. En 2022, c'est la parcelle 5 qui sera mise en vente sur les recommandations de l'ONF.



Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a voté une motion de soutien à l'ONF, contre les décisions gouvernementales de suppression de 500 emplois prévus dans le futur plan Etat-ONF et l'augmentation, une nouvelle fois, de la contribution financière des Communes forestières.

## Travaux en régie

Afin de sécuriser la rue de Lafargue-Basse, dangereuse par mauvais temps, les employés communaux ont mis en place une barrière constituée de piliers en pierre, fleuris et de traverses en bois.

Au printemps, ils ont réalisé des aménagements et fleurissements des entrées des hameaux.



## Travaux voirie S.I.C

Les travaux de réfection de la voirie du Thérondels-Haut vers Serremijeanne, de la rue de Lafargue Basse, ainsi que l'aménagement de l'allée du cimetière et de l'entrée de l'atelier technique, sont reportés au printemps 2022. Le syndicat de Cylindrage (S.I.C) les réalisera ainsi dans de meilleures conditions, au vu des contraintes météo et autres travaux de cet automne.

## Travaux Eau Reca

En septembre, les dernières canalisations fontes restant entre le 5 et le 9 camin de la Capélanie, identifiées lors de l'enfouissement des réseaux électriques, ont été remplacées dans le cadre de la rénovation des réseaux d'adduction d'Eau potable par la régie de l'Eau de Carcassonne Agglo.



## Des sources protégées, pour une eau de qualité

Par arrêté du 9 septembre, le Préfet de l'Aude a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la création des périmètres de protection réglementaires des eaux des sources : Montjoi, Les Cloutels, Escandelle, Théronnels, Les Combes et Quintaine. Il s'agit d'une régularisation administrative des prélèvements existants, qu'il convient de protéger pour assurer l'alimentation en eau potable de nos 7 hameaux de Laviale, Raissac, Escandelle, Théronnels, Lafargue, Bourdials et Quintaine. L'enquête s'est déroulée du 4 octobre au 8 novembre 2021, avec Mr Blazin, commissaire enquêteur, présent pendant trois matinées en Mairie.

Ces sources alimentent en eau les castansois, depuis des générations. Des générations qui ont su donner, aménager et préserver cette ressource. Le Syndicat Oriental des Eaux de la Montagne Noire : SOEMN, créé en 1948, regroupant de nombreuses communes dont Castans, a permis, depuis les années 50, une solidarité, des investissements, souvent trop coûteux pour de petites communes, et pourtant nécessaires au captage de ces eaux et leur distribution. Depuis plusieurs années, il s'attache à mettre en place la réglementation en vigueur pour la protection de cette ressource autant en quantité qu'en qualité. Ainsi, la loi prévoit des périmètres de protection, dont le périmètre immédiat : PPI de 50 à 500 m<sup>2</sup> autour du captage et le périmètre rapproché : PPR de plusieurs dizaines d'hectares en amont de la source. Les parcelles du PPI sont déclarées d'utilité publique et rachetées aux propriétaires concernés pour être clôturées. Sur les parcelles du PPR, les propriétaires sont informés des servitudes qui s'y appliqueront pour limiter les activités polluantes ou perturbant la circulation des eaux.

Suite à cette enquête, aux acquisitions et réglementations mises en place, des travaux complémentaires d'étanchéification des captages, de déviation des eaux parasites et de clôture des périmètres immédiats seront réalisés. Les plus visibles seront ceux de Quintaine de part et d'autre de la route départementale, à proximité du hameau. Les coûts estimés pour le SOEMN sont conséquents. Des demandes de subventions seront réalisées par le SOEMN et une partie des travaux sera réalisée en régie pour diminuer les coûts. Une dépense nécessaire pour garantir aux générations futures une eau potable en quantité suffisante et d'une qualité obligatoire...

Le Maire a remis un avis favorable pour la mise en place des périmètres de protection immédiats, nécessaire mise en conformité de l'ensemble des captages qui permettent une distribution en eau potable de qualité sur tous les hameaux de la commune. Cependant, elle a émis des remarques sur la nécessité de ne pas porter préjudice à l'économie locale, dans le cadre des servitudes du périmètre rapproché. Une économie centrée sur l'élevage et la forêt. Des activités soutenues par la municipalité pour leurs actions sur le maintien des métiers, des paysages et la gestion des espaces naturels anthropisés. Elle insiste aussi sur la préservation de ce bien commun, partagé, tel que l'ont voulu nos anciens cédant leur terre et leur source pour y implanter les captages au bénéfice de tous.



Des démarches sont engagées au niveau Européen (Directive cadre sur l'utilisation durable de pesticides) et au niveau National (plan Ecophyto 2) pour une réduction de l'usage des pesticides. Les collectivités ont un rôle central dans cette utilisation à travers la gestion des espaces publics.

En Occitanie, la charte régionale propose une démarche évolutive et valorisante pour tendre vers la suppression des pesticides des villes et villages. Les objectifs visés par cette charte concernent des enjeux à la fois sanitaires et environnementaux : protection de la santé du personnel chargé de l'entretien des espaces publics et celle des administrés, préservation et reconquête de la qualité des eaux.

En mars, le conseil municipal a décidé de solliciter l'adhésion de la collectivité à la charte régionale « objectif zéro phyto » et ainsi de s'engager en faveur de la réduction des pesticides. Après avoir déposé un dossier de candidature en mars 2021, le jury composé notamment de membres de FREDON Occitanie, s'est rendu en mairie le 20 octobre dernier. Accueillis par le Maire et ses adjoints, les membres du Jury ont pu prendre en compte les méthodes alternatives d'entretien mises en place, les aménagements durables réalisés et l'abandon total de l'utilisation de phytosanitaires depuis plusieurs années. Ainsi, la commune de Castans a pu s'engager dans la charte régionale au niveau « Terre Saine », et obtenir diplôme et panneau... Une gestion durable des espaces verts et de la voirie entraîne forcément l'apparition de végétation spontanée par endroit. Un autre regard doit être porté sur les « mauvaises herbes », certaines espèces participent à un embellissement naturel de nos espaces urbanisés. La commune participe activement au bien-être de ses riverains par la création d'un cadre de vie agréable et sain ! Toute idées sont bienvenues...

## le loup est revenu, les éleveurs s'organisent

Non, il ne s'agit pas d'un conte pour enfant mais d'une réalité nouvelle à laquelle la commune de Castans, et en première ligne, les éleveurs, doivent faire face. La population de loups en France atteint aujourd'hui plus de 600 individus et de nouveaux territoires sont colonisés. Dans l'Aude, un loup est installé depuis 2014, dans le Razès. Le dernier bilan, recense plus de 600 brebis tuées depuis que sa présence a été authentifiée, malgré les protections mises en place par de nombreux éleveurs au fil des ans.



A Castans, dans le courant du mois de juin, le troupeau d'Escandelle a subi cinq attaques. L'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été saisi, et les images qui ont pu être prises par les pièges photographiques ont confirmé la présence d'un loup. La préfecture a ordonné, par arrêté, des tirs d'effarouchement, pendant 3 semaines. Par deux, chaque nuit, les lieutenants de louveteries sont venus effectuer des tirs dans le secteur des attaques : La Serre, Montredon.

Le 15 juillet, la fédération ovine départementale en partenariat avec la commune, l'OFB et la DDTM, a organisé une réunion d'information à l'ensemble des éleveurs du secteur. Les interrogations et les craintes sont nombreuses. Les solutions proposées par l'Etat sont la mise en place de mesures de protection des troupeaux, parc de contention, chien de protection, clôture électriques. Leur coût n'est pas négligeable et l'accès aux aides pour les éleveurs présuppose un découpage préfectoral, des dossiers de demande de financements et des dégâts reconnus par constats de l'OFB. Madame le Maire a saisi par courrier le Préfet de l'Aude, ainsi que nos sénateurs et députée, pour la prise en compte d'une présence du loup avérée sur la commune de Castans et la modification du classement du territoire afin de permettre aux éleveurs d'accéder aux aides pour préserver les troupeaux des attaques, avec notamment l'achat et l'entretien de chiens de protection. Depuis cette réunion, les attaques et les marques de présence du prédateur se poursuivent. La préfecture doit prendre un nouvel arrêté afin que les communes de Castans et de Cabrespine fassent partie du cercle 2 de l'opération de protection des troupeaux contre la prédation.

Le troupeau de Castans touché est maintenant, diminué, réorganisé dans ses pratiques pastorales et protégé par des Patous. Vous croiserez peut-être ces chiens, appelés aussi Montagne des Pyrénées. Ils aboieront sûrement, en courant le long des clôtures, c'est leur rôle. Restez calme, éloignez-vous du troupeau, continuez votre chemin et tenez vos chiens en laisse ... et ils reviendront à leur troupeau.



## Eolien, les élus se mobilisent ...

Castans de par sa position géographique, ses crêtes, son gisement éolien, attire les développeurs depuis plus de 20 ans.

Face à cette situation, depuis 2018, la commune a adhéré à la prestation « d'accompagnement personnalisé de projet d'énergie renouvelable » proposée par le Syndicat Audois d'Energies et du Numérique (SYADEN). Le SYADEN permet à la collectivité d'être suivie techniquement, administrativement et apporte une expertise neutre et transparente.

Les nouvelles sollicitations de divers organismes de développement éolien sont basculées par le SYADEN, pour la commune de Castans et les territoires voisins. Le conseil municipal a dû se positionner pour répondre aux démarches actives et aux convoitises des développeurs, afin qu'une réponse claire leur soit donnée.

Par délibération, en janvier et avril 2021, le conseil municipal a décidé de s'opposer à la mise en place de projet de parc éolien sur le territoire de Castans et refuse toute sollicitation ou négociation avec les développeurs. La protection de nos paysages, et notre richesse environnementale, forts atouts de notre territoire, sont apparues comme essentielles.

Il a également autorisé le Maire à poursuivre la réflexion sur un territoire élargi en participant aux réunions afférentes au projet de repowering du Parc Eolien initial, initiées par les Communes de Pradelles Cabardès et Cabrespine, en considérant les nuisances pressenties, tant au plan visuel que sonore. Mme le Maire a rappelé l'importance de la concertation dans un projet éolien, en particulier avec les communes voisines, la Communauté d'Agglomération de Carcassonne et les communautés de communes voisines, notamment la Montagne Noire.



## Eolien, les élus se mobilisent.

Au mois de mars, le conseil municipal a adopté une motion de soutien envers le GAEC Lassale contre le développement du projet éolien, généré par l'entreprise Ostwind, à proximité de leur exploitation, aux Moussels, sur les Martys. Considérant que le développement des énergies renouvelables, par multiplication des parcs éoliens, ne peut se faire au détriment des pratiques ancestrales d'élevage et de préservation agro-environnementales. Elles sont garantes de nos paysages et de nos identités.

En juin, Madame le Maire a participé à la réunion du pôle « Energie Renouvelable », où était présenté le projet d'un parc éolien sur Castans, au lieu dit Aiguebelle, par l'entreprise allemande RWE, ayant racheté l'entreprise Nordex. La commune s'était retirée de ce projet depuis 2017, mais les développeurs de Nordex avaient poursuivi leurs études environnementales sur les parcelles privées voisines. Après un bref historique, elle a résilié le projet dans un massif Montagne Noire déjà fortement impacté et plus largement dans le plan paysager audois nouvellement adopté. Elle a informé l'assemblée des décisions défavorables du conseil municipal et des rencontres avec les développeurs. Les enjeux environnementaux à préserver, la promiscuité des habitats, les impacts de la construction des machines ont été autant d'arguments à opposer à ce projet. Le positionnement de Carcassonne Agglo a été clair et dans le respect des choix communaux. Par courrier du 04 octobre dernier, l'entreprise RWE Renouvelables France a fait savoir à la commune qu'elle décidait de ne pas poursuivre le projet, précisant que les études paysagères et naturalistes ont révélé d'importants enjeux locaux difficilement compatibles avec le développement d'un projet éolien. Dernièrement, les communes de Pradelles-Cabardès, Cabrespine et Castans ont saisi conjointement, par courrier, le Préfet de l'Aude concernant le renouvellement du parc éolien du Haut-Cabardès par la société RES. Leur volonté est de ne pas augmenter la hauteur des éoliennes existantes (99m), qui doivent être remplacées au vu de leur vétusté et de réduire de l'impact sonore pour les nouvelles unités. La proposition de machines de 150 m, s'ajoutant au projet accordé de 3 éoliennes supplémentaires de 130 m porteraient atteinte à la vie des habitants vivant à proximité. Une cohésion intercommunale à saluer.

## Alerte Météo

En cas d'alerte, un mail ou un SMS peut vous être envoyé. Si vous le souhaitez, laissez vos coordonnées en Mairie afin que l'on vous inscrive.

Le plan communal de sauvegarde est en cours de renouvellement. En partenariat avec le SMMAR : Syndicat Mixte des Milieux Aquatique et des Rivières, guidés par le bureau d'étude BRL ingénierie, les élus se préparent pour faire face aux intempéries, en particulier les fortes pluies, de plus en plus fréquentes.

## Déchets Verts

L'espace communal, route de Pradelles n'est pas un dépôt de déchets verts. L'entretien des espaces verts privés est essentiel pour la défense contre les incendies, mais ces déchets des coupes ne doivent pas devenir un nouveau risque.

Le plan d'élimination des déchets est acté au plan départemental par un arrêté préfectoral. Les déchetteries sont les lieux référencés même pour les déchets verts.

Si besoin, le COVALDEM propose des opérations de broyage pour les particuliers au sein de chaque village. Faites-vous connaître en Mairie si vous êtes intéressés !

## Ensemble pour un village propre !

Les équipes du Covaldem11 et les agents municipaux agissent au quotidien pour maintenir la propreté de votre commune, malgré les incivilités fréquentes. Nous vous remercions du respect que vous portez à leur travail et de votre participation à l'application des gestes de tri rappelés ci-dessous :

### Pensez à

- Bien **fermer** les sacs d'ordures ménagères
- **Plier** les emballages en carton
- Ne rien déposer au sol
- Amener les objets encombrants à la déchèterie où s'inscrire auprès de la Mairie

Pots, bocaux, bouteilles en verre



Tous les emballages et tous les papiers



Ordures Ménagères EN SAC



Encombrants  
Grands cartons  
Mobilier, Frigo



## La vie des Associations

### G.R.A.A.L

Le Graal, malgré la période difficile que nous traversons, a pu organiser quelques manifestations. Juin-Juillet: repas partagés avec animations musicales, apéro concert, entretien des sentiers de randonnées et pose de tables de pique nique

Août: balade nocturne, concours de boule et de molki, exposition " la Carmarque à Castans "

Septembre: Balade autour des tables mises à la disposition des randonneurs  
Octobre: " Du four au Moulin " au Moulin de Bru, Animations d'automne autour de la Châtaigne.

En espérant que l'année 2022 nous permettra d'organiser d'autres événements, le bureau du Graal et ses adhérents remercient la Mairie de Castans et l'Agglo pour leur aimable participation.

Prochaine AG le samedi 08 janvier.

**Bonnes fêtes de fin d'année à tous !**



### Le comité des fêtes

La fête du village ayant été annulée cette année encore, l'équipe du comité espère vous retrouver l'année prochaine et prépare d'ores et déjà son programme pour le weekend du 15 août. Nous réfléchissons à une organisation adaptée à la situation sanitaire et espérons qu'il y aura des améliorations d'ici là.

**Prenez tous soin de vous  
et à l'année prochaine !**

### Tamalou

Les Tamalou attendent la fin du Covid pour reprendre les petites réunions.

En attendant, nous vous souhaitons à tous de belles fêtes de fin d'année et espérons tous et toutes vous retrouver en excellente santé.

**Belles fêtes !**

### A.C.C.A

#### Association Communale de Chasse Agrée

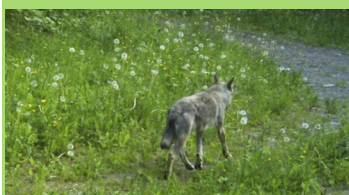
Après une année entrecoupée de confinements, les chasseurs de la commune étaient heureux de se retrouver pour cette nouvelle saison. Avant toute chose, un gros travail d'entretien du milieu qui a subi les assauts de l'hiver (arbres arrachés, branches en travers des chemins, coupes d'eau sur les pistes et sécurisation des lignes de battue a été réalisé.) Ces chantiers, ont été réalisés dans la bonne humeur et ponctués de bon repas concoctés par nos chefs, le tout avec la distanciation qui s'impose.

Chaque année cynégétique amène son lot d'incertitude sur la pression de chasse à exercer. Nous pensions être tranquille et pouvoir un peu souffler comme tout le monde en cette période compliquée. Eh bien non, un invité de marque a décidé de perturber notre massif et plus particulièrement sur notre commune. Le Grand Prédateur : Le loup !

Ce dernier, depuis le printemps dernier, s'est implanté en montagne noire et a occasionné plusieurs attaques sur l'élevage de Castans mais aussi sur les élevages ovins du secteur. Ce grand prédateur a besoin de 2 à 4 Kg de viande par jour et peut manger jusqu'à 8 kilos et jeûner quelques jours. Bien que son régime alimentaire principalement d'animaux sauvages : chevreuils, lièvres et petits mammifères, ce dernier s'emploie à choisir la facilité sur les ovins.

L'activité cynégétique s'en ressent et nous observons une désertion des compagnies de sangliers ainsi que des chevreuils sur toute la partie sommitale de la commune au profit des zones habitées ou plus basses sur la commune voisine de Cabrespine. Ces animaux sentiraient-ils le danger ? En tout état de cause, bon nombre de carcasses d'animaux ont été trouvées sur notre commune laissant présager que le Grand Prédateur y est pour quelque chose.

Pour ce qui est du danger que peut représenter cet animal vis-à-vis de l'humain : aucune crainte à avoir, son odorat et sa vue font qu'il vous aura aperçu bien avant et aura fui vous voyant arriver. Les comtes de Charles Perrault et des frères Grimm sont à réécrire sur la bête.



### L'Atelier des Saveurs en Montagne Noire

Le 17 septembre dernier, les membres de l'association se sont réunis pour élire un nouveau bureau.

Le nouvelle équipe, Rolland et Geofroy, en première ligne, ont repris la saison des châtaignes à l'Atelier.

Accompagnement des utilisateurs, dépannage sur les outils, mise à disposition des pots et du sucre pour les transformations... les membres de l'association ne chôment pas ! L'Atelier est utilisé tous les jours ! trois nouveaux adhérents cette année, et les habitués reviennent...

**De bons produits en perspective  
pour les fêtes de fin d'année !**



## A table à l'Abitarèla

Installation du bistrot entre la première et la deuxième vague, ouverture du restaurant après la troisième, pendant la quatrième et avant la cinquième... Cathie et Fred surfent sur le covid-19 et s'installent envers et malgré tout...

Et ils sont contents ! Contents de leur seconde saison à Castans, en haut de la Montagne Noire, où il fait bon vivre, même si les fêtes locales n'ont pas pu être organisées encore cette année.

Profitant des fermetures imposées pour faire leurs travaux, ils ont ouvert le restaurant à l'étage de l'Abitarèla, le 12 juin 2021. Ils étaient attendus et les clients touristes et locaux ont apprécié la cuisine gourmande et généreuse de Cathie, avec toujours à l'honneur les champignons de nos forêts et les châtaignes castansoles ! Au choix : 2 entrées, 2 plats, 2 desserts pour un menu complet à 20 € ou un duo à 15 € à déguster dans une salle chaleureuse alliant pierre, bois, rusticité et modernité.

Organisation de 5 repas concert cet été, entre Brassens, le bal des hasards, Timber, la soirée Z'ippiés et la fête de la bière, Fred n'a pas chômé au bar, où il garde toujours le sourire, sauf quand il a mal au cœur... Un repos bien mérité s'impose. Ils seront fermés, au cœur de l'hiver, pour nous revenir en pleine forme au printemps.

Pour la troisième saison 2022, nous pourrions profiter pleinement de la terrasse, même quand la météo sera capricieuse, comme parfois dans nos montagnes ou quand une prochaine vague virale déferlera. Fred et Cathie reprendront leur planches... Ces travaux d'aménagement de la terrasse, espace en plein air, ont bénéficié du fond LOCAL d'aide à la reprise après la crise ...

## Moona

c'est le nom du petit atelier de couture qu'Aline a créé à Castans en 2020.

Lingettes lavables, sacs à main ou encore peluches et coffrets de naissance, tout est fait main ici, dans la montagne noire. Le catalogue Noël 2021 est disponible, pour des cadeaux durables et locaux. Commande possible sur la boutique en ligne, par email et point de vente à l'Abitarèla.



## Bois Castansois



C'est la nouvelle petite entreprise, fraîchement installée à Castans. Eric Milesi, habitant du village depuis quelques années, devient un entrepreneur local ! Exploitation forestière, achat de bois sur pied, bois de chauffage et scierie...

- Bois de chauffage de chêne, de hêtre ou de châtaignier en 50 ou 30 cm

- Poutre, chevrons, pannes, planches... en bois de châtaignier, de cèdre ou de douglas...

Made in Castans

Cette petite entreprise ne connaît pas la crise !

## Autour du Fournil

Un pain de qualité réalisé tout proche de chez vous !

C'est au fournil associatif de Four-nès (ancienne école) commune de Pradelles-Cabardès que nos paysans-boulangers pétrissent, façonnent et cuisent ce pain.

L'Association « autour du Fournil » le vend sur place :

- \* Dimanche de 8H30 à 12H00
- \* Mardi de 17H00 à 19H30
- \* Jeudi de 16H00 à 18H30

Nous vous conseillons de commander le pain la veille avant midi :

- mail [autourdufournil@ecomail.fr](mailto:autourdufournil@ecomail.fr)

- SMS au 07.68.26.72.02 (Jean-Daniel) pour les fournées de Dimanche et Mardi.

Au 07.61.65.18.23 (Florian) pour la fournée de Jeudi.

Le prix préférentiel adhérent est de 4,50 euros le kilo.

Pour adhérer, rendez vous au fournil ou lors de la livraison. Vous estimez le montant de votre adhésion et mettez votre contribution dans une enveloppe anonyme. L'adhésion donne accès à toutes les activités de l'association (groupement d'achat, ateliers).

Si vous ne souhaitez pas adhérer et que vous voulez toute fois avoir du pain, veuillez contacter directement les paysans boulangers (prix majoré de 1 euro/kilo)

## L'Abitarèla

Fred et Cathie **06 80 25 77 94**  
09 81 08 94 32

<https://www.facebook.com/labitarela>

## Atelier Moona

Aline Leroy **06 26 17 54 74**  
aline@ateliermoona.fr

<https://www.etsy.com/fr/shop/AtelierMoona>

<https://www.facebook.com/atelierdemoona>

## Bois castansois

Eric Milesi **06 71 30 48 12**

